

Pour qui ?

Dernière mise à jour : 06-03-2014

Le réseau gérontologique s'adresse aux personnes âgées fragiles et à leurs aidants, naturels (c'est-à-dire familiaux ou professionnels). Une personne peut être prise en charge par le réseau à sa demande, ou à la demande de son entourage familial ou professionnel.

LES CRITÈRES D'INCLUSION :

- Être âgé de plus de 60 ans ;
- Résider sur l'arrondissement de Lunéville (9 cantons : Arracourt, Baccarat, Badonviller, Bayon, Cirey sur Vezouze, Gerbécourt, Lunéville Nord et Lunéville sud soit 161 communes) : liste des communes concernées ;
- Présenter des critères de fragilité ;
- Vivre à son domicile ou en foyer logement ou en hébergement temporaire.

À
À

À